

# Diderot dans la France et l'Allemagne des Lumières : logique des espaces et logique des échanges

Autor(en): **Saada, Anne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2006)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870075>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIDEROT DANS LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE  
DES LUMIÈRES:  
LOGIQUE DES ESPACES ET LOGIQUE DES ÉCHANGES

Cet article se propose d'examiner la logique des échanges littéraires à partir d'une étude de cas: les réceptions de Diderot en France et en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que les interférences qu'elles ont eu l'une sur l'autre. Comment les textes de Diderot ont-ils pu éveiller l'attention de part et d'autre du Rhin? L'une des réponses est que le fait d'attirer l'attention des lecteurs n'est pas une propriété exclusivement propre aux œuvres de Diderot, mais que l'intérêt porté à l'auteur résulte de la rencontre entre ses textes et l'organisation des espaces intellectuels et institutionnels qui ont doté ses œuvres de valeur: l'espace savant et l'espace du théâtre. Cet article tend ainsi à reconstruire concrètement les conditions de possibilité de l'échange littéraire: le rôle déterminant des médiateurs, les règles de fonctionnement de ces espaces de réception, les pratiques et intérêts propres à leurs représentants.

Le 14 février 1748, le libraire Bonin écrivait au lieutenant général de police Berryer la note suivante:

C'est le Sr. Durand, rue St-Jacques, qui a fait imprimer *Les Bijoux indiscrets* et qui les vend. Il en a acheté la copie de Dridot [sic] 1.200 livres. Ce libraire est fort inquiet, de même que les Srs. David et Briasson, qui craignent qu'il n'arrive quelque chose à Dridot, ce qui suspendrait le *Dictionnaire de Médecine* dont Dridot est éditeur [...].<sup>1</sup>

Cette citation témoigne du flou qui entourait le nom de Diderot à la fin des années 1740. Pas plus qu'on ne pouvait épeler correctement

---

<sup>1</sup> Cité d'après *Correspondance de Diderot*, vol. 1, p. 55 (Bibl. de l'Arsenal, Arch. de la Bastille, 10.301).

son nom, on n'avait identifié ses œuvres. De ce personnage, l'on savait seulement que c'était un «homme très dangereux et qui parle des saints mystères de notre religion avec mépris, qui corrompt les mœurs et qui dit que lorsqu'il viendra au dernier moment de sa vie faudra qu'il fasse comme les autres, qu'il se confessera et qu'il recevra ce que nous appelons notre Dieu»<sup>2</sup>. Ce descriptif de la police — qui trahit une certaine conception de l'effet littéraire — laisse à penser que celle-ci avait développé la plus grande vigilance pour empêcher ce Dridot de répandre ses écrits nocifs. Mais, malgré ces mesures préventives, l'«homme très dangereux» parvint à écrire des livres et à sortir de l'ombre, voire à contaminer ses concitoyens avec ses idées audacieuses.

Quels sont les processus de reconnaissance et de consécration qui ont permis à «Dridot» de devenir Diderot ou, pour le formuler autrement, comment Diderot est-il passé du statut d'écrivain — un individu doté d'une existence propre — à celui d'auteur — une fonction du discours?<sup>3</sup> Comment, ensuite, les textes de Diderot ont-ils franchi les frontières du royaume et, plus précisément ici, comment sa figure d'auteur s'est-elle construite dans l'Empire? Enfin, l'accueil réservé aux œuvres de Diderot en France a-t-il interféré sur sa réception en Allemagne? Inversement, la figure de Diderot qui s'est construite dans l'Empire a-t-elle eu des effets en retour sur la réception de Diderot en France?

Pour répondre à ces interrogations, on se propose d'observer l'émergence de la figure de Diderot en Allemagne et en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, à partir principalement de la presse, laboratoire de l'information au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette approche comparative montre que la réception d'une œuvre dépend autant du texte qui la constitue que des intérêts et pratiques des représentants de l'espace qui l'accueillent<sup>4</sup>: elle met au jour de profondes divergences entre les perceptions de Diderot en France et en Allemagne. La notion d'espace ici ne désigne pas un champ au sens de Pierre Bourdieu, essentiellement défini par son degré d'autonomie et par le jeu en son sein des positions et prises

---

<sup>2</sup> Lettre de Perrault, lieutenant de la prévôté générale des monnaies au lieutenant général de police Berryer du 20 juin 1747. Bibliothèque Nationale, nouv. acq. fr., n° 1311, f° 4. Cité d'après P. Bonnefon, «Diderot prisonnier à Vincennes», p. 202.

<sup>3</sup> M. Foucault, «Qu'est-ce qu'un auteur ?», t. 1, p. 789-821.

<sup>4</sup> Pour plus de détails, voir A. Saada, *Inventer Diderot: les constructions d'un auteur dans l'Allemagne des Lumières*.

de position<sup>5</sup>, mais un milieu spécialisé obéissant à des lois spécifiques (règles de la production du savoir) définies par des textes normatifs et des pratiques de critique. Deux espaces de réception ont été identifiés pour les œuvres de Diderot en Allemagne, qui ne se recoupaient guère: l'espace savant et l'espace du théâtre. L'espace savant, qui s'est développé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans les villes protestantes de l'Allemagne du Nord et du Centre, était ancré dans les universités, les académies, les périodiques savants et les bibliothèques; il était réglé par des textes (comment écrire un compte rendu) issus de la pratique, mais qui ne se confondaient pas entièrement avec celle-ci. Le corps savant, principal acteur des Lumières allemandes (appelées *Aufklärung*) était surtout composé de professeurs et de personnes gravitant autour de l'Université. L'espace théâtral, qui s'est constitué dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les territoires protestants et catholiques de l'ensemble de l'Empire, a un profil moins précis que l'espace savant. Il avait principalement pour lieu les théâtres et les journaux, et rassemblait des acteurs et des critiques, groupe encore hétérogène, mais en voie de constitution.

La perspective choisie dans cette étude pour observer les constructions de Diderot en France et en Allemagne n'est donc pas celle de l'histoire intellectuelle<sup>6</sup>, mais de l'histoire sociale et culturelle. L'ensemble de l'argumentation développée dans cet article vise à montrer que la logique des échanges littéraires est tributaire de l'organisation de ces espaces: c'est le fonctionnement des espaces qui autorise l'échange. Aussi l'objet de ce texte porte-t-il davantage sur les conditions de possibilité de l'échange littéraire, c'est-à-dire sur ses supports institutionnels (les règles du marché du livre, le fonctionnement de la censure, l'organisation de la presse, et pour l'Allemagne plus spécifiquement la structure de l'université et celle des cours aristocratiques) que sur l'échange littéraire lui-même.

### *1. Entrée des écrits de Diderot dans l'espace savant en France et en Allemagne: la provocation*

C'est par le scandale et la provocation que les écrits de Diderot entrèrent dans l'horizon des lettrés allemand et français. Il est préférable de parler des «écrits de Diderot» plutôt que de «Diderot», car les

---

<sup>5</sup> P. Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*.

<sup>6</sup> C'est la perspective choisie par R. Mortier dans son ouvrage classique: *Diderot en Allemagne, (1750-1850)*.

écrits dont il va être question sont des textes parus anonymement et qui ne furent pas immédiatement attribués à Diderot.

En 1746 donc, Diderot publia des *Pensées philosophiques*, sous couvert de l'anonymat, ce qui signifie sans privilège ni permission. L'ouvrage en France fut immédiatement condamné par un arrêt du Parlement du 7 juillet 1746 à «être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la Haute-Justice»<sup>7</sup>. Aucun journal ne parla des *Pensées*, cependant qu'elles suscitèrent une réfutation<sup>8</sup>. Le silence de la presse à l'endroit des *Pensées philosophiques* ne signifie pas que l'ouvrage était passé inaperçu, bien au contraire. Les *Pensées philosophiques* connurent en effet une vaste circulation au XVIII<sup>e</sup> siècle: on compte vingt rééditions en 22 ans. Il est difficile de croire que Diderot ignorait les bénéfices qu'il pouvait retirer d'un livre provocant et non signé<sup>9</sup>.

L'absence de réaction du côté de la presse repose sur une raison simple: parce qu'ils étaient eux-mêmes soumis à la censure, les journaux n'étaient pas autorisés à parler d'ouvrages qui avaient contourné la censure, tels les *Pensées philosophiques*. L'ouvrage connut donc une certaine publicité, mais «souterraine» et qui n'eut pas pour conséquence l'avènement du nom de Diderot dans l'espace public français.

Du côté allemand, les *Pensées philosophiques* provoquèrent une réaction extrêmement vive: vingt-six comptes rendus furent publiés dans des journaux savants entre 1746 et 1750<sup>10</sup>, et deux réfutations parurent, dont l'une contenait une traduction en allemand du texte de Diderot<sup>11</sup>. L'ampleur de cette réaction s'explique par la conjugaison

---

<sup>7</sup> A. M. Wilson, *Diderot sa vie et son œuvre*.

<sup>8</sup> [G. Polier de Bottens], *Pensées philosophiques et pensées chrétiennes mises en parallèles ou en opposition. On y a joint quelques réflexions d'un autre auteur sur ces dernières*, 1747.

<sup>9</sup> «Je vois que la proscription, plus elle est sévère, plus elle hausse le prix du livre, plus elle excite la curiosité de le lire, plus il est acheté, plus il est lu. Et combien la condamnation n'en a-t-elle pas fait connaître que leur médiocrité condamnait à l'oubli. Combien de fois le libraire et l'auteur d'un ouvrage privilégié, s'ils l'avaient osé, n'auraient-ils pas dit aux magistrats de la grande police: "Messieurs, de grâce, un petit arrêt qui me condamne à être lacéré et brûlé au bas de votre escalier." Quand on crie la sentence d'un livre, les ouvriers de l'imprimerie disent: "Bon, encore une édition"», *Lettre sur le commerce de la librairie*, p. 123-124.

<sup>10</sup> Pour plus de détails, voir A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 61-78.

<sup>11</sup> *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques: avec un essai de critique sur le livre intitulé Les Mœurs, Relligio vincat, nostrae sit regulae vitae*, 1749; *Die Philosophische Gedanken mit der Beischrift: dieser Fisch ist*

de trois facteurs: en premier, l'élément scandale. Tout livre qui avait donné lieu à un esclandre sur le sol français éveillait une attention particulière dans l'Empire. Cela faisait partie des nouvelles à sensation — une sorte de scoop — qu'il fallait s'empresser d'annoncer. Ensuite, comme les *Pensées philosophiques*, à l'instar de la plupart des ouvrages scandaleux, s'en prenaient au dogme, elles furent soumises au système institutionnel de protection de la vérité théologique en vigueur dans l'Empire<sup>12</sup>: dans la mesure où le domaine du savoir et l'ensemble des disciplines universitaires étaient intégralement soumis à la protection du dogme confessionnel, il incombait à toute personne attachée à l'Université de défendre le dogme. En raison de l'osmose qui existait entre les membres de l'Université et les éditeurs de journaux savants<sup>13</sup> — constat qui est particulièrement vrai dans le cas des journalistes qui s'intéressèrent aux œuvres de Diderot<sup>14</sup> —, on comprend qu'il était du devoir des savants qui recensèrent les *Pensées philosophiques* de protéger le dogme: ils le firent sous la forme classique de la réfutation. Celle-ci pouvait revêtir deux aspects: la réfutation traditionnelle, qui reproduisait le texte original et lui opposait une argumentation point par point; la réfutation sous forme de compte rendu publié dans un journal. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle en effet, les recensions se sont peu à peu substituées au genre traditionnel de la réfutation<sup>15</sup>.

Ce système de réfutations est en partie à l'origine de l'ampleur de la réception de Diderot: les réfutations traditionnelles d'abord contribuèrent de façon fondamentale à la circulation des *Pensées philosophiques*. Il était en effet plus facile de se procurer les réfutations que l'édition originale du texte, qui avait été interdite. En témoignent les résultats d'une enquête menée sur un corpus de cinq cent vingt-quatre catalogues de bibliothèques privées publiés entre 1745 et 1830: les *Pensées philosophiques* étaient présentes dans soixante-sept d'entre eux, dont quarante-cinq fois publiées dans le cadre des réfutations

---

*nicht vor alle; gedruckt, Haag oder vielmehr Paris 1746: vernunfftig und christlich beantwortet. Christen werfen die faulen Fische Weg. Evang. Matth. 13, 38, 1748.*

<sup>12</sup> M. Gierl, «De la croyance religieuse à la croyance scientifique», p. 87; du même, *Pietismus und Aufklärung. Theologische Polemik und die Kommunikationsreform der Wissenschaft am Ende des 17. Jahrhunderts*, p. 65-69 et p. 71-73.

<sup>13</sup> A. Saada, «L'espace allemand observé à travers la réception de Diderot en Allemagne», p. 84.

<sup>14</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 61-78.

<sup>15</sup> M. Gierl, *Pietismus und Aufklärung...*, p. 395-413.

suscitées par l'ouvrage. Telle était bien la fonction ambiguë de la réfutation: contribuer à la diffusion d'un ouvrage prohibé, permettre qu'on en parle. Ces réfutations furent ainsi à l'origine de dix-sept des vingt-six comptes rendus qui furent consacrés aux *Pensées philosophiques*. Trois comptes rendus qui portaient sur les *Pensées philosophiques* s'apparentaient par la forme et le contenu au genre de la réfutation<sup>16</sup>. On a donc affaire ici à une réaction en chaîne: les *Pensées philosophiques* suscitèrent des réfutations qui, à leur tour, donnèrent lieu à des comptes rendus.

La pratique de la réfutation fut relayée par une seconde pratique, constitutive du mode d'élaboration et de diffusion du savoir: la compilation. Compiler ici n'est pas employé de façon péjorative, mais désigne dans la tradition de l'*Historia literaria* — discipline née dans le cadre de l'Université et qui avait pour objet l'histoire du savoir et des savants — une technique intellectuelle qui consistait à trier le savoir de façon critique afin de pouvoir l'augmenter<sup>17</sup>. La compilation était au fondement du travail des journalistes. Les éditeurs en effet, loin de tenir la pratique de la compilation comme secrète ou honteuse, la recommandaient à leurs collaborateurs: pour être le mieux informé, il fallait lire le plus grand nombre de journaux possible, surtout les journaux étrangers<sup>18</sup>. Les formes de la compilation allaient de la simple reproduction d'un article sans mention de la source citée à la reprise de certains éléments d'une recension. Cette seconde pratique savante a nettement contribué à amplifier la réception des *Pensées philosophiques*: parmi les vingt-six articles consacrés à l'ouvrage, neuf étaient les produits de la compilation. De façon générale, plus le nombre de journaux à parler d'une œuvre était important, plus il était urgent pour les journaux restants d'en parler, quitte à reproduire des informations erronées<sup>19</sup>. C'est ainsi qu'au terme d'un long débat sur

---

<sup>16</sup> Pour plus de détails sur ces comptes rendus, voir A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 71-78. Seuls les auteurs qui commentaient les éditions des réfutations des *Pensées philosophiques* n'étaient pas dans l'obligation de contredire le texte de Diderot, à l'inverse de ceux qui commentaient les *Pensées philosophiques* seules.

<sup>17</sup> M. Gierl, *Pietismus und Aufklärung...*, p. 487-574.

<sup>18</sup> Voir comme texte représentatif, la préface de A. von Haller aux *Göttingische Zeitungen von Gelehrten Sachen*, 1747.

<sup>19</sup> Le nombre de journaux qui évoquèrent les *Pensées philosophiques*, et plus généralement, le nombre de journaux qui furent fondés dans l'Empire — on en compte 10000 entre 1600 et 1800 — est à rapporter à la structure morcelée de l'Empire: chaque État souhaitait posséder son propre journal, ses propres journaux.

l'identité de l'auteur des *Pensées philosophiques*, la presse avait unanimement attribué l'ouvrage à La Mettrie<sup>20</sup>.

La logique de l'engrenage commence à apparaître: tout écrit impie suscitait dans l'Empire un scandale; plus le texte était provocant, plus il était susceptible d'éveiller la curiosité des savants. Ceux-ci n'avaient qu'une manière de réagir, la réfutation, sous ses deux formes. Ce premier exemple fournit les bases pour comprendre la façon dont s'est déroulée la réception des écrits ultérieurs de Diderot.

Les *Bijoux indiscrets*, parus également anonymement en 1748, valurent en France à Diderot un autre succès de scandale. C'est à cette occasion qu'on le repéra sous le nom de Dridot. En Allemagne, la réaction sur le moment fut faible: un seul compte rendu fut consacré aux *Bijoux*, que l'on attribuait à Crébillon<sup>21</sup>. L'ouvrage, qui relevait du genre du conte, n'intéressait pas les représentants de l'espace savant, qui considéraient ce type d'écrits comme mineurs. Pour ce genre en effet, il n'existait pas encore d'espace de réception. Sitôt que les contours d'un espace littéraire au sens moderne du terme apparurent à la fin des années 1760, Lessing traduisit un extrait des *Bijoux* (1768)<sup>22</sup> et l'ouvrage fut intégralement traduit en 1776<sup>23</sup>.

La réception de la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* en 1749 s'inscrit dans la lignée de celle des *Pensées philosophiques*: l'ouvrage, publié anonymement, conduisit directement son auteur à la prison de Vincennes. Il dut jurer pour en sortir de ne «rien faire à l'avenir qui puisse être contraire en la moindre chose à la religion et aux bonnes mœurs»<sup>24</sup>. Comme précédemment, la presse française ne souffla mot de cet épisode, à l'inverse des journaux savants en Allemagne: le scandale qui entoura la parution de l'ouvrage attira l'attention des journalistes. Six articles parurent, ainsi qu'une réfutation, rédigée en français<sup>25</sup>. Diderot fut identifié comme étant l'auteur de la *Lettre sur les aveugles* en Allemagne par le truchement d'une revue hollandaise, *La Bigarure*. Au mois de septembre 1749, ce journal avait fait état des nombreuses arrestations d'écrivains opérées en

<sup>20</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 61-78.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>22</sup> G. E. Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, St. 84 und 85, 19 et 23 février 1768.

<sup>23</sup> *Die geschwätzige Muscheln, eine moralische Erzählung aus dem Französischen des Herrn Diderot*.

<sup>24</sup> Voir P. Bonnefon, «Diderot prisonnier à Vincennes...», p. 222-223; *Correspondance de Diderot*, vol. I, p. 96.

<sup>25</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 83-90.



France au cours de l'été. De la «foule de mauvais poètes» qu'on avait incarcérés, précisait le journaliste, «bien des gens en exceptent un qui a fait quelque bruit dans le monde par sa manière hardie de penser et de s'exprimer sur la Religion, lequel vient pareillement d'être emprisonné. C'est le Sieur Diderot, dont je vais faire ici l'Histoire, telle qu'on vient de me la raconter.»<sup>26</sup> L'identité de Diderot à cette date n'était alors pas un mystère pour le rédacteur de la revue, puisque celui-ci travaillait comme espion pour le lieutenant de police Berryer, celui-là même qui était sur les traces de «Dridot» depuis 1746. Son enquête avait indéniablement progressé.

La *Bigarure* attribuait également à Diderot les *Pensées philosophiques*. Particularité allemande, par un phénomène logique de basculement, on se mit aussitôt à lui imputer l'*Histoire naturelle de l'âme* que l'on avait auparavant attribuée à La Mettrie<sup>27</sup>. Il ne faut pas tenir ces deux informations pour contradictoires, mais les considérer comme indices de l'émergence progressive de Diderot. L'*Histoire naturelle de l'âme* fut imputée à Diderot par le même mécanisme que celui qui fit précédemment de La Mettrie l'auteur des *Pensées philosophiques*: ces dernières en effet n'avaient pu être attribuées à Diderot en 1746, celui-ci étant à cette date un inconnu. Le choix des critiques s'était alors porté sur La Mettrie, parce qu'ils avaient décelé une ressemblance entre ses œuvres et les *Pensées*. Une fois que Diderot en avait communément été reconnu l'auteur, il devenait logique de lui imputer les œuvres attribuées auparavant à La Mettrie. Les noms de La Mettrie et Diderot fonctionnaient désormais comme des labels: ils servaient à désigner une certaine catégorie de textes.

Les comptes rendus sur la *Lettre* entretenaient une parenté avec les recensions parues sur les *Pensées philosophiques*: en raison de ce devoir de protection de la vérité théologique, une partie des recensions avait la forme de réfutations<sup>28</sup>; c'était le cas des journaux qui avaient réussi à se procurer une édition de l'ouvrage (celui-ci était très rare). Une deuxième catégorie regroupait des comptes rendus qui étaient le résultat de la compilation; c'était le signe que les journaux n'avaient pas réussi à obtenir une édition de l'ouvrage. Un dernier ensemble était composé de recensions qui avaient pour objet la réfutation française, qui datait de la fin de l'année 1749.

<sup>26</sup> *La Bigarure*, septembre 1749, vol. 1, n° 2, p. 18 et p. 20.

<sup>27</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 83-84.

<sup>28</sup> Elles avaient été publiées dans les mêmes journaux que ceux qui s'étaient intéressés aux *Pensées philosophiques*.

Ainsi s'achève la première phase de publication des œuvres de Diderot, période marquée par le scandale et la provocation et qui s'est soldée par l'arrestation de Diderot. Après ce séjour à Vincennes, Diderot se retrouva privé des ressorts qu'il avait utilisés jusqu'à présent. À partir de 1750 en effet, il fut contraint de se lancer dans un autre genre de textes, qu'il dut soumettre à la censure. Ce changement de régime de publication eut deux conséquences :

1) il ne pouvait plus compter sur le genre de la provocation pour faire connaître ses œuvres. Il lui fallait donc s'essayer à un autre type d'écriture. On voit ainsi que l'organisation du monde de la librairie interfère sur la lettre même des textes ;

2) la presse française était désormais autorisée à commenter ses œuvres ; son nom pouvait donc ouvertement circuler dans l'espace public.

Retracer la destinée des premières œuvres de Diderot a donc permis de mettre au jour les éléments qui ont permis à une certaine catégorie d'ouvrages français de connaître une diffusion importante en terre allemande. Ces éléments relèvent pour une partie de l'œuvre (la provocation, l'anonymat), et pour l'autre, du fonctionnement de l'espace dans lequel ces œuvres ont été accueillies (système de protection du dogme, technique de la compilation). La réception de l'œuvre naît de la rencontre entre ces éléments. L'absence de certains facteurs peut entraîner l'absence de réception — donc *a fortiori* l'absence d'échange — comme dans le cas des *Bijoux indiscrets* dans les années qui suivirent leur parution. Quelles furent les conséquences, pour la réception de Diderot en France et en Allemagne, du passage de l'anonymat au statut d'auteur ? À quel type de réception ouvrit le genre de textes qu'il devait désormais publier ?

## 2. *L'entrée de Diderot dans la sphère publique*

Dès la fin de l'année 1747, Diderot s'était retrouvé à la tête de l'*Encyclopédie* (avec d'Alembert), preuve du capital symbolique qu'il avait acquis à Paris, malgré le — ou grâce au — destin mouvementé que ses œuvres avaient connu. C'est par les relations qu'il entretenait avec le monde des libraires que l'entreprise lui était revenue<sup>29</sup>. Cette position fit rapidement de lui l'un des piliers de l'espace littéraire. Mais, revers de la médaille, il en devint également l'un des enjeux.

De fait en France, la parution du *Prospectus* en 1750 fut le point de départ d'une longue et violente querelle initiée par les jésuites. Le

---

<sup>29</sup> J. Proust, *Diderot et l'Encyclopédie*.

père Berthier qui dirigeait alors les *Mémoires de Trévoux*, s'en prit vivement au projet encyclopédique<sup>30</sup>. De nombreux journaux français et hollandais, dont le *Mercure de France*, les *Cinq Années littéraires*, la *Bibliothèque impartiale*, prirent position en faveur de Diderot. Cette controverse, parce qu'elle fit de la publicité à Diderot, lui fut en définitive bénéfique: elle signe son avènement dans la sphère publique française.

Du côté allemand, le *Prospectus* valut à Diderot en Allemagne trois articles admiratifs<sup>31</sup>: désormais, son nom circulait dans la presse, souvent accolé à celui de d'Alembert; celui-ci était membre de l'Académie de Berlin depuis 1745. Les journalistes se montraient enthousiastes pour un projet français qui s'inscrivait si étroitement dans la tradition de l'*Historia literaria*. En 1750, ce fut au tour de Diderot d'être élu membre de l'Académie de Berlin, en raison certainement de son activité pour l'*Encyclopédie*: l'élection en effet se déroula juste à temps pour lui permettre de la signaler sur la page de titre du premier volume de l'*Encyclopédie*<sup>32</sup>. Si Arthur M. Wilson affirme que Diderot «put très avantageusement se targuer» de ce titre<sup>33</sup>, on ne connaît malheureusement pas concrètement les profits qu'il en retira. Sa nomination ne fut commentée que dans un seul journal, *La Bigarure*, qui prenait soin de préciser — en le déplorant — que l'Académie Française ne ferait certainement pas le même honneur à Diderot<sup>34</sup>.

La polémique française autour du *Prospectus* connut un premier rebondissement en 1751, avec la parution de la *Lettre sur les sourds et les muets à l'usage de ceux qui entendent*. Le père Berthier en effet se saisit de cette occasion pour défier à nouveau Diderot. Le *Mercure* et les *Cinq Années littéraires* réaffirmèrent leur soutien à l'auteur de la *Lettre*<sup>35</sup>. Du côté allemand, la *Lettre sur les sourds et les muets* passa presque inaperçue: l'ouvrage en France avait certes été le prétexte d'une controverse, mais il n'avait pas causé de scandale. Seul Lessing dans un journal berlinois avait réagi<sup>36</sup>.

La réception du premier volume de l'*Encyclopédie* en France se déroula dans un climat analogue à celui qui avait vu paraître le

<sup>30</sup> Voir A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 95-98.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 92-94.

<sup>32</sup> A. M. Wilson, *Diderot sa vie et son œuvre*, p. 108.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>34</sup> *La Bigarure*, 3 juin 1751, p. 44-45.

<sup>35</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 98-102.

<sup>36</sup> *Das Neueste aus dem Reiche des Witzes, als eine Beylage zu den Berlinischen Staats und Gelehrten Zeitungen*, avril 1751. Cité ici d'après K. Lachmann (ed.), *Gotthold Ephraim Lessing's Sämmtliche Schriften*, vol. 3, p. 227-236, ici p. 229.

*Prospectus* et la *Lettre sur les sourds et les muets*: ni les partisans de l'*Encyclopédie*, ni ses adversaires ne désarmaient. En Allemagne, aucun journal n'annonça ce premier volume. Les journalistes allemands en fait ne se mirent à parler de l'*Encyclopédie* que dans le contexte de l'interdiction qui frappa le second volume au mois de février 1752, suite à l'affaire de l'abbé de Prades. Cet abbé avait soutenu en 1751 une thèse de théologie à la Sorbonne, qui avait dans un premier temps été approuvée, puis condamnée. Comme l'abbé de Prades collaborait à l'*Encyclopédie*, on avait fait entendre «qu'on avait mis des propositions captieuses et hardies sur la religion dans sa thèse» afin de «pouvoir répandre de pareilles opinions dans ce grand Dictionnaire, sur la foi d'une thèse soutenue et reçue en pleine Sorbonne. En faisant passer la thèse de l'abbé de Prades pour impie, le dessein de la cabale était de faire tomber l'entreprise du Dictionnaire de l'*Encyclopédie*.»<sup>37</sup> Cette citation issue du *Journal* de Barbier montre que Diderot et l'*Encyclopédie* en France, ou plus précisément à Paris, se tenaient au cœur du conflit. C'est à l'occasion de cette affaire en effet qu'on donna à Diderot et à ceux que les contemporains considéraient comme les siens le nom de «parti philosophique».

Vue d'Allemagne, l'histoire avait une allure très différente: si les journalistes perçurent un lien entre les mesures qui avaient frappé la thèse d'un côté, et l'*Encyclopédie* de l'autre, celui-ci demeurait très ténu. Ils s'intéressèrent à chacune des deux affaires indépendamment l'une de l'autre: ils jugèrent les mesures prises à l'encontre de la thèse justifiées aussi longtemps qu'ils n'eurent pas le texte en main. Dès qu'ils en prirent connaissance, ils changèrent d'avis. Concernant l'*Encyclopédie*, ils étaient en désaccord avec la décision prise par le gouvernement: ils n'y avaient pas relevé d'impiétés majeures. Ils comprirent relativement tard que l'*Encyclopédie* et la thèse avaient été prises dans un conflit d'intérêts et qu'elles avaient été, dans une certaine mesure, instrumentalisées<sup>38</sup>. Elles n'avaient servi dans cette histoire que de prétexte.

L'*Encyclopédie* en Allemagne et en France connut donc deux destins fort distincts: en France, l'ouvrage fut pris dans des enjeux de concurrence. Le but des jésuites était de faire tomber l'*Encyclopédie*, parce qu'ils pensaient qu'elle représentait une menace pour le *Dictionnaire de Trévoux* et parce qu'on avait refusé qu'ils écrivent

<sup>37</sup> E. J. F. Barbier, *Journal Historique et anecdotique du règne de Louis XV*, 1847-1856, tome 3, p. 336-337.

<sup>38</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 104-121.

les articles théologiques et moraux de l'*Encyclopédie*, comme ils l'avaient offert<sup>39</sup>. Mais des enjeux de cette lutte, il n'existait nulle trace écrite. C'est la raison pour laquelle les journalistes allemands n'avaient pu saisir l'intrigue: ils ne pouvaient bénéficier d'une information qui se diffusait à l'échelle locale par voie orale. C'est seulement à partir du texte qu'ils avaient jugé l'*Encyclopédie* et non à partir des rivalités qu'elle avait fait naître. Pour cette raison, on peut dire que la réception de l'*Encyclopédie* s'est déroulée de manière plus désintéressée en Allemagne qu'en France.

Il ressort de cette affaire que la réputation de Diderot en Allemagne se trouva consolidée: elle lui conféra une grande notoriété. En témoigne la réception de ses *Pensées sur l'interprétation de la Nature*, en 1754. L'ouvrage était paru avec une permission tacite, ce qui signifie que le nom de Diderot n'apparaissait pas sur la page de titre. On savait néanmoins en France que Diderot était son auteur. L'information s'était rapidement diffusée en Allemagne, où les *Pensées* suscitèrent cinq articles dans quatre journaux. Deux de ces articles étaient les produits de la compilation: il s'agissait de la traduction d'articles parus dans des revues françaises et hollandaises. Que trois journalistes aient consacré un article à un ouvrage qui n'avait pas fait scandale et qu'un autre ait jugé nécessaire de traduire et de reproduire un compte rendu de celui-ci peut être considéré comme preuve de l'émergence de Diderot. Désormais, il comptait au nombre des auteurs français dont il s'imposait d'annoncer les publications. En France, Diderot était également sorti de l'ombre et était devenu un personnage central de la vie littéraire parisienne. Mais cette position ne lui fut pas bénéfique: au milieu des années 1750, ses adversaires se mirent à critiquer avec hargne ses ouvrages et tentèrent de le réduire au silence afin qu'il ne puisse promouvoir les idées nouvelles dont ses textes et l'*Encyclopédie* étaient les porteurs. Ils souhaitaient ainsi éviter que Diderot n'occupe une place dominante sur la scène littéraire parisienne. Ils y parvinrent avec un certain succès. L'acharnement dont ils firent preuve conduisit Diderot à adopter de nouvelles stratégies pour diffuser ses textes.

Reconstituer le parcours de Diderot au milieu des années 1750 a donc permis de montrer que l'ordre qui lui fut intimé de publier avec privilège (*Encyclopédie*) ou permission tacite (*Lettre sur les sourds*, *Pensées sur l'interprétation de la nature*) eut une incidence directe

---

<sup>39</sup> [Voltaire, F. -M. Arouet], *Tombeau de la Sorbonne, traduit du latin*, s. l., 1752.

sur sa réception en France. Le processus de désignation de l'auteur avait déplacé le lieu du conflit: désormais, ce n'était plus des œuvres de Diderot dont il fallait se débarrasser, mais de la personne de Diderot elle-même. Il incarnait, en effet, pour une certaine fraction d'homme de lettres une position de pouvoir dans l'espace littéraire qu'il fallait combattre. Les œuvres servaient désormais de marqueurs pour éliminer l'auteur.

Concernant la logique des échanges littéraires, on remarque que les premières œuvres que Diderot publia sous son nom et qui ne soulevèrent pas de réaction autoritaire de la part du pouvoir politique en France, n'éveillèrent d'abord qu'une faible réaction en Allemagne. Le moment où l'*Encyclopédie* attira l'attention de la sphère savante en Allemagne coïncide, de fait, avec la condamnation du second volume. La réception de l'*Encyclopédie* dans l'Empire renoue donc avec celle des premières œuvres de Diderot: c'est le scandale qui sert de déclencheur ou, pour le dire autrement, qui ouvrit à l'échange littéraire. Mais, comme le contenu de l'*Encyclopédie* ne leur semblait pas dangereux sur le plan théologique, les représentants de l'espace savant n'eurent pas besoin de déployer un arsenal de défense, comme ils l'avaient fait auparavant en écrivant des réfutations. Si l'*Encyclopédie* ne suscita pas de réfutation, la réaction qu'elle éveilla n'en était pas neutre pour autant. Elle rencontrait en effet directement les intérêts intellectuels des représentants de l'espace savant, férés d'*Historia literaria*. Cette discipline avait produit de nombreuses sommes de savoirs, telles des bibliographies et des encyclopédies. À l'inverse de ce qui s'était produit pour les *Pensées philosophiques* et la *Lettre sur les aveugles*, c'était à présent pour des raisons liées à la forme et au contenu même de l'œuvre de Diderot que les savants s'emparaient de son nom. Ils lui assignèrent une place dans la catégorie des auteurs. Mais l'heure de la reconnaissance coïncidait avec le moment où Diderot cessa de publier des ouvrages susceptibles d'intéresser l'espace savant. Les choix successifs qu'il fit alors, s'essayer à un autre genre littéraire d'abord, puis inaugurer un nouveau mode de circulation de ses textes, allaient détourner ce public savant de ses œuvres.

### 3. *Le théâtre de Diderot et la Correspondance Littéraire*

À la fin des années 1750, Diderot en France devint la cible privilégiée de Fréron et de son incisive *Année littéraire*, puis de Palissot de Montenoy. La parution successive de ses pièces de théâtre, le *Fils naturel* en 1757 et le *Père de famille* en 1758, donna de nouvelles armes

à ses adversaires: ils les éreintèrent<sup>40</sup>. Un an plus tard, le privilège de l'*Encyclopédie* fut révoqué (sept tomes étaient parus) et l'*Encyclopédie* mise à l'*Index*. Diderot ne fit alors pratiquement plus rien paraître sur le territoire français jusqu'à sa mort. C'est au moment où la carrière d'auteur de Diderot en France connaissait ces complications qu'elle connut dans l'Empire une forte accélération.

Tout d'abord, ses pièces de théâtre (et les écrits théoriques qui leur faisaient suite) furent traduites en 1760 par Lessing, auteur qui jouissait alors en Allemagne d'un important capital symbolique. La traduction de Lessing prenait place dans un mouvement global de développement de l'espace théâtral dans l'Empire. Jusque-là, le théâtre était dominé par le répertoire classique français, joué dans les cours par des troupes de comédiens français extrêmement onéreuses. Les troupes allemandes, qui étaient ambulantes, jouaient des drames improvisés (les *Haupt- und Staatsaktionen*)<sup>41</sup>. À partir des années 1765-1770, les princes, ruinés par les dépenses militaires, durent engager ces troupes «nationales», moins coûteuses. Celles-ci, depuis la réforme initiée par Gottsched dans les années 1730-1740 avaient progressivement abandonné les *Haupt- und Staatsaktionen* au profit d'un nouveau répertoire composé de pièces régulières (c'est-à-dire écrites selon des règles); celui-ci contenait des traductions de pièces classiques françaises et des imitations.

Le geste de Lessing — traduire Diderot — était en partie dirigé contre Gottsched: Lessing était favorable à un théâtre allemand, mais qui ne soit pas inspiré du répertoire classique français. Parce que Diderot s'insurgeait contre les conventions dramatiques qui régnaient en France, il servait à Lessing d'argument dans sa lutte contre l'hégémonie du théâtre français. L'action de Lessing consista à transférer sur Diderot la légitimité dont il était investi: Lessing suggérait qu'il reconnaissait Diderot comme une autorité, alors que c'est précisément l'usage qu'il faisait de l'auteur français (le traduire, le citer, élever ses propositions au statut de normes) qui conférait à celui-ci de l'autorité. Seul un auteur classique possédait l'autorité nécessaire pour en promouvoir un autre au rang des classiques. Les représentants de l'espace théâtral — acteurs, critiques — se mirent à leur tour à prendre Diderot comme référence; ils le citaient à travers les passages que Lessing avait relevés dans la *Dramaturgie de Hambourg*<sup>42</sup>.

<sup>40</sup> A.-M. Chouillet, «Dossier du *Fils naturel* et du *Père de famille*».

<sup>41</sup> R. Meyer, «Von der Wanderbühne zum Hof- und Nationaltheater».

<sup>42</sup> A. Saada, *Inventer Diderot...*, p. 241-254.

La traduction de Lessing n'eut pas une réception immédiate. Son succès coïncide avec la mise en place de l'espace théâtral, et plus précisément avec l'installation des troupes de comédiens allemands dans les cours au début des années 1770. On compte entre 1770 et 1780 plus de soixante représentations des pièces de Diderot, sur un total de cent soixante entre 1760 et 1789 (sept représentations seulement entre 1760 et 1767). Le *Père de famille* fut celle qui remporta de loin le plus grand succès (cent cinquante-cinq représentations). La plupart des villes dans lesquelles les pièces de Diderot ont été jouées étaient des villes de Résidence<sup>43</sup>: 75% des représentations s'y déroulèrent. C'est à Vienne, capitale de l'Empire, qu'on mit surtout Diderot en scène: 52 représentations y furent données. Le *Fils naturel* fait partie des rares pièces (7,5%) du répertoire viennois qui connurent plus de trente représentations entre 1776 et 1800<sup>44</sup>.

Le théâtre de Diderot en Allemagne ne resta pas seulement un spectacle: ses pièces acquirent le statut de modèle, dont il était recommandé de s'inspirer. Les critiques de l'époque étaient formels: il ne s'agissait pas de recopier servilement les pièces de Diderot, mais d'appliquer les principes qu'il avait recommandés et mis en œuvre. La pièce inspirée de Diderot qui fit couler le plus d'encre fut *Minna von Barnhelm* (1767) de Lessing. La formule le «genre de Diderot» servait à désigner la technique des tableaux<sup>45</sup>, ainsi que des pièces de nature philosophique et une certaine perception de la nature humaine. Diderot fut ainsi utilisé pour édicter un corpus de règles dramatiques. On s'appuyait sur ses œuvres pour décider de ce qu'il fallait faire ou non. En ce sens, et c'est la grande particularité de la réception du théâtre de Diderot en Allemagne, ses pièces et théories ont contribué à la constitution même de l'espace théâtral allemand: elles ont joué un rôle déterminant tant pour la création d'un répertoire que pour la formation de principes de composition et de normes de jugement esthétique.

La glorieuse réception du théâtre de Diderot en Allemagne n'amena visiblement pas les confrères de celui-ci en France à réviser leur jugement: on ne connaît pas actuellement de témoignage français faisant écho au succès remporté par Diderot en Allemagne. On ne sait même

---

<sup>43</sup> Les villes de résidence sont les villes qui constituaient le siège d'une des nombreuses cours princières engendrées par le morcellement politique du Saint-Empire.

<sup>44</sup> D. Grimmer, *Die Rezeption Denis Diderot (1713-1784) in Österreich zwischen 1750 und 1850*, p. 116.

<sup>45</sup> Sur ce point, voir R. Mortier, *Diderot en Allemagne...*, p. 89-90.



pas si Diderot lui-même était informé du fait que ses pièces y faisaient si souvent l'objet de représentations. Il est seulement permis de supposer et d'espérer que son ami Melchior Grimm, qui effectuait de longs séjours en Allemagne, lui en faisait part<sup>46</sup>.

Le domaine où la réception allemande de Diderot a exercé des effets en retour sur sa réception en France, concerne les textes publiés dans la *Correspondance Littéraire*. La *Correspondance Littéraire* éditée par Grimm (depuis 1753) était un journal manuscrit distribué toutes les deux semaines aux différentes cours princières d'Europe à l'exception de la France<sup>47</sup>. La règle voulait que les textes insérés dans la *Correspondance* ne sortent pas du cercle étroit des abonnés. Les œuvres ne touchaient donc qu'un lectorat extrêmement confidentiel. La *Correspondance* offrait ainsi à Diderot un moyen de contourner la censure d'une part et, d'autre part, d'éviter que ses œuvres ne tombent dans les mains de ses adversaires en France. La garantie de discrétion lui permettait d'écrire en toute liberté. C'est dans cet organe qu'il publia la plupart des textes qui font sa célébrité aujourd'hui (à l'exception du *Neveu de Rameau*): les *Salons* à partir de 1759, *Jacques le fataliste* entre 1778 et 1780, la *Religieuse* entre 1780 et 1782 et le *Rêve de d'Alembert* en 1782. Presque tous les abonnés de la *Correspondance* étaient allemands<sup>48</sup>. Si l'on ne dispose pas de témoignages sur la lecture que les princes firent de Diderot, l'on sait en revanche qu'ils ne respectèrent pas la règle de discrétion à laquelle ils s'étaient astreints en s'abonnant au journal. Ils ne purent en effet s'empêcher de transmettre ces œuvres à leur entourage. C'est de cette

---

<sup>46</sup> Pas plus que les pièces de Diderot ne furent bien accueillies en France, celles de Lessing ne soulevèrent l'enthousiasme. Le projet de Diderot en 1762 de publier un recueil de pièces qui contiendrait entre autres *Miss Sara Sampson* (1755) de Lessing ne vit jamais le jour. Seule *Minna von Barnhelm* (1767) connut un certain succès, grâce à une adaptation par Rochon de Chabas, *Les Amans généreux*, représentée en 1772 à la Comédie-Française. «Dans l'ensemble, les pièces de Lessing ne parviennent pas à persuader la critique française de la qualité du nouveau répertoire allemand: les dialogues emphatiques et compliqués, la lenteur de l'action, le manque de motivation et de vraisemblance psychologiques heurtent les critiques français [...]. L'adaptation de la *Dramaturgie de Hambourg* est d'autant moins bien accueillie que l'on a assez peu apprécié le théâtre de Lessing. Dans l'ensemble, on s'intéresse davantage à des transpositions légères du théâtre allemand qu'aux œuvres originales.» (F. Genton, *Des beautés plus hardies... Le théâtre allemand dans la France de l'Ancien Régime (1750-1789)*, p. 160-161).

<sup>47</sup> J. Schlobach, «Diderot und Grimms *Correspondance littéraire*».

<sup>48</sup> Cf. U. Kölving, J. Cariat (dir.), *Inventaire de la Correspondance littéraire de Grimm et Meister*, vol. 1, xviii-xix.

façon que Goethe, Schiller et Herder prirent connaissance de *Jacques le Fataliste*, des *Salons*, de la *Religieuse* et du *Rêve de d'Alembert*. Ils ne se contentèrent pas seulement d'en prendre connaissance: ils en traduisirent certaines, qui furent alors publiées en allemand avant de paraître en langue originale. C'est le cas de *Jacques le Fataliste*, dont Schiller traduisit un épisode en 1785<sup>49</sup>, qui fut lui-même re-traduit en français en 1793<sup>50</sup>. Le roman fut traduit en allemand dans son intégralité en 1792<sup>51</sup>, et parut en français en 1796 (dans la version de Diderot). La *Religieuse* fut traduite trois fois en 1797: les projets de traduction (dont l'un émanait de Herder) étaient antérieurs à la parution en français de l'ouvrage (1796)<sup>52</sup>.

L'étude de ces traductions et retraduction constitue un terrain idéal pour observer la logique des échanges littéraires. Dans le cas de la traduction de l'épisode de *Jacques le Fataliste* par Schiller, on s'aperçoit que le traducteur n'a pas été d'une grande fidélité envers Diderot. Un exemple suffira à le montrer. Là où Diderot écrit:

La poursuite constante du marquis secondée de ses qualités personnelles, de sa jeunesse, de sa figure, des apparences de la passion la plus vraie, de la solitude, du penchant à la tendresse, en un mot de tout ce qui nous livre à la séduction des hommes eut son effet, et Madame de la Pommeraye après avoir lutté plusieurs mois contre le marquis, contre elle-même, exigé selon l'usage des serments les plus solennels rendit heureux le marquis, qui aurait joui du sort le plus doux s'il avait pu conserver pour sa maîtresse les sentiments qu'il avait jurés et qu'on avait pour lui.<sup>53</sup>

le traducteur restitue:

La constance de ses soins, soutenue de ses qualités personnelles, sa figure intéressante, ses vertus, l'apparente sincérité de l'amour le plus tendre, et joint encore à cela le genre de vie retirée que menait cette dame, un tempérament formé pour les douces impressions de l'amour; en un mot, tout ce qui pouvait séduire le cœur d'une femme fit ici son effet. Madame de P... se rendit enfin, après avoir

<sup>49</sup> «Merkwürdiges Beispiel einer weiblichen Rache, aus einem Manuscript des verstorbenen Diderot gezogen».

<sup>50</sup> J. P. Doray-Longrais, *Exemple singulier de la vengeance d'une femme*.

<sup>51</sup> *Jakob und sein Herr. Aus Diderots ungedrucktem Nachlasse* (traduction de W. C. S. Mylius).

<sup>52</sup> *Die Nonne, aus dem Französischen*, Zürich; *Die Nonne*, Riga; *Die Nonne, ein Nachlass von Diderot*, Basel.

<sup>53</sup> Voir l'édition de *Jacques le Fataliste* dans l'édition des œuvres complètes de Diderot dirigée par H. Dieckmann, J. Proust, et J. Varloot, *Œuvres complètes*, vol. XXIII, p. 123 et p. 128.

vainement résisté... *pendant un mois entier*, et combattu sa propre passion avec toute la fermeté d'une âme à laquelle la raison et le devoir commandent impérieusement. Le marquis triompha; il fut heureux, et jura, comme c'est l'usage, d'être fidèle. Il l'aurait été en effet, si, d'un autre côté, son cœur eût voulu rester fidèle au tendre engagement qu'il avait contracté si solennellement [*sic*], et dont il avait été récompensé au gré de ses désirs.<sup>54</sup>

Le style devient grandiloquent et pathétique sous la plume de Schiller, qui ressent par ailleurs la nécessité d'ajouter des adverbes («enfin», «vainement») pour préciser et clarifier la phrase volontairement ambiguë de Diderot. Plus grave, le glissement de «pouvoir» à «vouloir», qui marque le parti pris chez Schiller d'une conception idéaliste du monde. La volonté apparaît ainsi chez lui comme une instance libre, qui fournit les fondements d'un monde moral et religieux. Or, c'est justement sur la possibilité d'existence d'une telle morale que Diderot avait hésité toute sa vie, doute qui s'exprime chez lui par le caractère éminemment ouvert de ses textes. La comparaison du texte de Diderot et de sa traduction par Schiller révèle donc, à travers les changements de vocabulaire et de style, les anthropologies contradictoires de Diderot et Schiller et plus loin, des Lumières françaises et allemandes<sup>55</sup>. Le texte devient l'enjeu de négociations d'ordre moral.

En raison des profondes altérations que Schiller imposa au texte de Diderot, on ne peut que sourire à la lecture de l'«Avertissement» du traducteur — Doray — qui restitua la version de Schiller en français:

Ce conte est de Diderot, et ne se trouve point imprimé dans ses œuvres. Il a été traduit en allemand par M. Schiller, d'après le manuscrit en français que lui a confié M. le baron de Dalberg [l'un des abonnés de la *Correspondance Littéraire*]; et l'on croit faire plai-

---

<sup>54</sup> «Die Beharrlichkeit seiner Bewerbung, von seinen persönlichen Eigenschaften begleitet, seine Figur, seine Jugend, der Anschein der innigsten wahrhaftigsten Liebe, und dann wiederum die einsame Lebensart dieser Dame, ein Temperament, zur zärtlichen Empfindung geschaffen, mit einem Wort alles, was ein weibliches Herz nur verführen kann, tat auch hier seine Wirkung. Frau von P\*\*\* ergab sich endlich nach einer monatlangen fruchtlosen Gegenwehr und dem hartnäckigsten Kampf mit sich selber. Unter den gehörigen Formalitäten eines heiligen Schwurs war der Marquis der Glückliche — er wäre es auch geblieben, hätte anders sein Herz den zärtlichen Gesinnungen, die es damals so feierlich angelobte und die ihm so zärtlich erwidert wurden, getreu bleiben wollen.» (in *Schillers Werke Nationalausgabe*, Weimar, Hermann Böhlau Nachfolger, 1954, vol. 16, p. 187-223, ici p. 187-188. Le texte de Schiller est cité ici dans la retraduction de J. P. Doray-Longrais, *Exemple singulier de la vengeance d'une femme*, p. 6).

<sup>55</sup> Pour plus de détails, voir A. Saada, «Diderot revisité».

sir au public, en lui présentant ce conte dans la langue où Diderot l'a écrit. L'intrigue en est bien liée, et offre des positions pittoresques, fruit naturel d'une imagination vive et brillante. Ce conte a des beautés de détail, des peintures d'une vérité frappante, et est de ce ton léger où l'on reconnoît facilement la plume de son estimable auteur. Si le traducteur français ne s'est pas trop écarté du style de Diderot, il le doit sans doute à l'exacte traduction de M. Schiller, dont les talents littéraires sont généralement estimés, et qui justifie pleinement ce que M. Hérissant a dit du progrès des lettres en Allemagne, dans ses observations historiques sur la littérature allemande, réimprimés en 1781.

Si le geste de Doray montre que pendant la période révolutionnaire Diderot était devenu un auteur suffisamment important pour que l'on juge nécessaire de livrer ses textes au public français, l'image de Diderot qu'il véhiculait était loin d'être fidèle. Elle était révélatrice de la représentation qu'un certain courant des Lumières aurait souhaité que Diderot donnât, raison pour laquelle on censura et interdit les textes qu'il avait osés livrer au public. Parce que Diderot à partir des années 1760 avait préféré soustraire sa manière de penser et d'écrire à l'espace public, on pouvait à présent lui imputer toutes sortes de propos, sans que cela n'apparaisse contradictoire avec ceux qu'il avait publiés au milieu du siècle. Dans les années 1780-1790, on les avait presque oubliés<sup>56</sup>.

Le même phénomène se reproduisit au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le *Neveu de Rameau*. Bien que ce texte n'ait pas circulé dans la *Correspondance Littéraire*, c'est à nouveau un auteur allemand, Goethe, qui, le premier, en fit profiter le public<sup>57</sup>. En 1805, il en publia une version allemande<sup>58</sup>. S'il fit aussi subir des altérations au texte de Diderot, celles-ci apparaissent moins graves que celles pour lesquelles Schiller avait optées<sup>59</sup>. Comme précédemment avec

<sup>56</sup> Voir H. Dieckmann, «Diderot et son lecteur».

<sup>57</sup> Le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de Diderot, qui fut envoyée à Catherine II. Sur l'histoire du manuscrit, voir D. Diderot, *Le Neveu de Rameau* (édition critique par J. Fabre), Introduction.

<sup>58</sup> *Rameaus Neffe, ein Dialog von Diderot, aus dem Manuskript übersetzt und mit Anmerkungen begleitet.*

<sup>59</sup> Parmi les études sur le sujet, voir le commentaire de J. Neubauer, in J. W. von Goethe, *Sämtliche Werke nach Epochen seines Schaffens*, vol. 7, p. 1077-1079; R. Schlösser, *Rameaus Neffe: Studien und Untersuchungen zur Einführung in Goethes Übersetzung des Diderotschen Dialogs*; G. Oesterle, «Goethe und Diderot: Camouflage und Zynismus, "Rameaus Neffe" als deutsch-französischer Schlüsseltext».

*Jacques le Fataliste*, l'initiative de Goethe eut des conséquences sur le capital symbolique de Diderot en France: en 1821, deux traducteurs français — le vicomte Joseph-Henri de Saur et le comte Léonce de Saint-Geniès — jugèrent nécessaires de se réapproprier Diderot, que Goethe, l'auteur allemand le plus célèbre, avait traduit à deux reprises<sup>60</sup>. Rien que la re-traduction en français des premières phrases qui ouvrent le *Neveu* interroge encore sur ce fameux style que l'on reconnaissait à Diderot:

Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais Royal. C'est moi qu'on voit, toujours seul, rêvant sur le banc d'Argenson. Je m'entretiens avec moi-même de politique, d'amour, de goût ou de philosophie. J'abandonne mon esprit à tout son libertinage. Je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente, comme on voit dans l'Allée de Foy nos jeunes dissolus marcher sur les pas d'une courtisane à l'air éventé, au visage riant, à l'œil vif, au nez retroussé, quitter celle-ci pour une autre, les attaquant toutes et ne s'attachant à aucune. Mes pensées, ce sont mes catins.<sup>61</sup>

Qu'il fasse beau ou mauvais temps, peu m'importe; mes habitudes sont invariables et me conduisent tous les soirs à cinq heures précises au Palais-Royal. S'il fait beau temps, j'entre dans le jardin, je me promène, je m'assieds et l'on est sûr de m'y voir, sur le banc d'Argenson, le plus souvent seul, toujours pensif, jamais ennuyé. Je m'entretiens avec moi-même de politique ou d'amour, de littérature ou de philosophie. J'abandonne mon esprit à la vivacité de ses saillies, à sa mobilité, à son inconstance. Il s'occupe de la première idée qui s'offre à lui, qu'elle soit raisonnable ou extravagante, tandis que sous mes yeux, dans l'allée du café de Foy, nos jeunes libertins suivent des objets qu'ils croient plus amusants: je les vois talonner une courtisane qui, d'un air gai et sans pudeur, le visage enflammé, l'œil vif, le nez retroussé, se promène au milieu de la foule bruyante. Ils quittent celle-là pour une autre, les agacent toutes deux, puis les plantent là toutes deux. Mon esprit en fait autant, court après une idée, la quitte pour une autre l'instant d'après. Chacun son plaisir; mes idées sont mes *catins*.<sup>62</sup>

<sup>60</sup> En plus du *Neveu*, Goethe avait en effet traduit les *Essais sur la peinture*: «Versuch über die Malerei, mit Anmerkungen», in *Propyläen*, 1798-1800.

<sup>61</sup> Cité d'après D. Diderot, *Le Neveu de Rameau*, p. 3.

<sup>62</sup> Sur la re-traduction, voir H. Hamm, «Die französische Übersetzung und Kommentierung von Goethes Anmerkungen zu "Rameaus Neffe" von Diderot»; U. Ricken, «Die französische Rückübersetzung des *Neveu de Rameau* nach der deutschen Übertragung von Goethe».

La plupart des ajouts sont des traducteurs français, et non de Goethe<sup>63</sup>. La re-traduction en français avait en effet des relents de fraude, que le libraire Brière dénonça. Il fit une édition du *Neveu* en 1823, à partir d'une copie du texte que lui avait communiquée la fille de Diderot<sup>64</sup>. Mais lui-même fut pris par le besoin de procéder à quelques modifications, «pour rassurer l'honnêteté»<sup>65</sup>. Certaines d'entre elles, comme l'a relevé Jean Fabre, «déconcertent par leur maladresse»<sup>66</sup>. Ainsi, en va-t-il de ce «visage qu'on prendrait pour son antagoniste» qui devient tout «crûment» sous la plume de Brière, «un visage qu'on prendrait pour un c\*\*'»<sup>67</sup>.

Entre les années 1746 et 1823, les œuvres de Diderot avaient donc effectué des allers et retours de part et d'autre du Rhin, et Dridot était devenu Diderot. Mais à quel prix?

Pour observer la logique des échanges littéraires, nous avons donc pris le parti de présenter une étude de cas. La particularité de cet exemple par rapport aux autres articles qui composent ce volume est qu'il se situe au XVIII<sup>e</sup> siècle et non au XX<sup>e</sup> ou XXI<sup>e</sup> siècle. Cette différence a des conséquences qui ne sont pas toujours perceptibles pour un spécialiste de la période contemporaine: si l'approche, la méthode et les résultats obtenus peuvent lui paraître évidents, ils le sont moins pour un spécialiste des Lumières, plus habitué à traiter les textes d'un côté et les structures de l'autre, mais rarement enclin à mettre les deux en relation pour repérer les conséquences que leur rencontre provoque sur les textes. La qualité des sources dont on dispose pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, en outre, ne permet pas le même type

---

<sup>63</sup> «Es mag schön oder häßlich Wetter sein, meine Gewohnheit bleibt auf jeden Fall um fünf Uhr Abends im Palais Royal spazieren zu gehen. Mich sieht man immer allein, nachdenklich auf der Bank d'Argenson. Ich unterhalte mich mit mir selbst, von Politik, von Liebe, von Geschmack oder Philosophie, und überlasse meinen Geist seiner ganzen Leichtfertigkeit. Mage er doch die erste Idee verfolgen, die sich zeigt, sie sei weise oder töricht. So sieht man in der Allée de foi unsre jungen Liederlichen einer Courtisane auf den Fersen folgen, die mit unverschämtem Wesen, lachendem Gesicht, lebhaften Augen, stumpfer Nase dahingeht; aber gleich verlassen sie diese um eine andre, necken sie sämtlich und binden sich an keine. Meine Gedanken sind meine Dirnen.» (Cité d'après J. W. von Goethe, «Sämtliche Werke nach Epochen seines Schaffens», vol. 7, p. 569.

<sup>64</sup> D. Diderot, *Le Neveu de Rameau*, p. 293.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. xv.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. xv.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. xv.

de démarche sociologique que celui mis en œuvre aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles pour l'étude des objets littéraires.

Quels sont les enseignements qui se dégagent de l'exemple de la réception de Diderot en France et en Allemagne pour la problématique de la logique des échanges littéraires? La reconstitution du parcours d'auteur de Diderot dans les deux pays a été l'occasion de mettre au jour les conditions de possibilité de l'échange littéraire. Trois facteurs sont à souligner: pour qu'il y ait échanges littéraires, il faut d'abord qu'il existe des médiateurs: du côté français les médiateurs pour Diderot ont été, sans le vouloir, les autorités politiques et les ennemis de Diderot. Leurs réactions ont servi de déclencheurs: elles ont attiré l'attention des revues étrangères. Du côté allemand, les médiateurs étaient les correspondants des revues installés en France, les éditeurs de journaux hollandais et allemands, ainsi que les hommes de lettres dotés dans leur pays d'un fort capital symbolique: Lessing, Schiller et Goethe.

Pour porter les échanges littéraires ensuite, il faut qu'existent des structures susceptibles de doter les œuvres de sens et de valeur. Comme les exemples du *Fils naturel* et du *Père de famille* l'ont montré, cette condition n'a pas toujours été remplie: la réception des œuvres de théâtre de Diderot en Allemagne n'est pas advenue immédiatement, mais plus de dix ans après leur parution, lorsque l'espace du théâtre était en pleine construction. Une fois ces espaces identifiés, il faut, pour comprendre la logique qui préside aux appropriations d'une œuvre, reconstituer leur fonctionnement. Dans le cas de Diderot, il a fallu se pencher sur les dispositifs institutionnels et les pratiques propres aux représentants de ces espaces. Pour l'espace savant, on soulignera d'abord le rôle de l'Université. C'est là qu'étaient édictées les règles et les pratiques de la gestion du savoir, celles-là même qui ont déterminé la forme prise par la réception des écrits de Diderot: d'un côté la réfutation, de l'autre la compilation. Comme deuxième institution, on retiendra la presse qui était elle-même liée en partie à l'Université. On y retrouve la pratique de la compilation, mais sous une forme qui, bien souvent, n'entretenait plus aucun rapport avec la fonction qu'elle avait à l'origine: rassembler le savoir pour le vérifier. Pour les œuvres dramatiques de Diderot, on remarquera que leur réception s'est déroulée parallèlement à et grâce au développement de l'espace théâtral. La particularité de la réception des pièces de théâtre de Diderot par rapport à celle de ses premières œuvres est qu'elles ont contribué à la mise en place de cet espace et au fonctionnement des institutions qui le composent (les règles de cri-

tique appliquées par les revues de théâtre). La distribution des représentations des pièces de Diderot dans l'Empire n'en reste pas moins tributaire de l'organisation de ces institutions qu'étaient les théâtres, qui étaient eux-mêmes soumis à la concurrence que se livraient à l'échelle territoriale les cours.

Pour appréhender la logique des échanges littéraires enfin, il faut prendre en compte les intérêts de ceux qui organisent la promotion d'une œuvre ou d'un auteur, intérêts qui sont eux-mêmes partie intégrante des espaces. Il n'est pas anodin sur ce point que les œuvres qui ont éveillé le plus de réactions auprès des représentants de l'espace savant étaient celles qui étaient les plus osées sur le plan théologique. De fait, elles offraient aux représentants de ces Lumières allemandes la possibilité de produire des textes — les réfutations — qui avaient pour but de fixer sur le plan confessionnel les limites de l'espace allemand. Débattre avec Diderot leur fournissait l'occasion de réaffirmer la légitimité de la position allemande. C'est la raison pour laquelle un Diderot impie servait plus leurs intérêts qu'un Diderot inoffensif. De même, la réception du théâtre de Diderot en Allemagne a été façonnée en fonction des buts et des intérêts de ceux qui l'ont cité: Diderot servait le combat allemand dans la mesure où il dénonçait le répertoire français, répertoire qui avait longtemps dominé les scènes allemandes. Ses pièces donnèrent lieu de l'autre côté du Rhin à une réception productive, parce qu'elles légitimaient un autre théâtre. Que ce soit pour les représentants de l'espace savant ou du théâtre, les usages qui ont été faits des écrits de Diderot dans les deux cas avaient un but de distinction: dénoncer les écrits matérialistes de Diderot pour valider l'horizon théologique dans lequel se sont développées les Lumières allemandes, s'appropriier ses écrits pour s'opposer au théâtre français.

Ces exemples de réception productive permettent-ils cependant de parler d'échanges littéraires? Les phénomènes d'appropriation, dans le cas des œuvres de théâtre de Diderot, y inviteraient. Mais il s'agit d'un «échange unilatéral», si cette expression a un sens. Diderot ne s'est pas inspiré des pièces auxquelles ses œuvres ont donné lieu en Allemagne, pas plus que la France n'a porté la moindre attention à la réception allemande du *Fils naturel* et du *Père de famille*. En revanche, le capital symbolique acquis progressivement par Diderot en Allemagne depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle a eu un effet sur sa réception en France: le fait que Lessing, puis Schiller et Goethe traduisent Diderot fut repéré par les amateurs de littérature de langue germanique qui connaissaient la situation littéraire de l'Allemagne.



Ils considérèrent alors que les écrits de Diderot avaient reçu suffisamment de signes de consécration à l'étranger pour être autorisés à s'épanouir sur le sol français. Mais ce fut un nouveau Diderot qu'ils produisirent, un Diderot encore différent de celui que les Allemands avaient façonné: un Diderot moins subtil que l'original, révélateur de la connaissance que l'on avait de ce «Dridot» au début du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout, de la reconnaissance dont il jouissait.

Anne SAADA  
CNRS, Lyon

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

*Œuvres de Diderot: éditions et traductions*A) ÉDITIONS DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

*Die Philosophische Gedanken mit der Beischrift: dieser Fisch ist nicht vor alle; gedruckt, Haag oder vielmehr Paris 1746: vernünftig und christlich beantwortet. Christen werfen die faulen Fische Weg. Evang. Matth. 13, 38, Halle, bey Joh. Just. Gebauer, 1748.*

[Henri Samuel FORMEY], *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques: avec un essai de critique sur le livre intitulé Les Mœurs, Relligio vincat, nostrae sit regulae vitae. Anti-Lucr. L. I. V. 764., Berlin, chez Chret. Fréd. Voss, 1749.*

*Pensées philosophiques, La Haye, 1746.*

[George POLIER DE BOTTENS], *Pensées philosophiques et pensées chrétiennes mises en parallèles ou en opposition. On y a joint quelques réflexions d'un autre auteur sur ces dernières, À Rouens, aux dépens de la Compagnie, 1747, Avis au lecteur.*

## B) TRADUCTIONS ET RE-TRADUCTIONS (INTÉGRALES ET PARTIELLES)

*Das Theater des Herrn Diderot. Aus dem Französischen, (traduction de Gotthold Ephraïm Lessing), Berlin, bey Christian Friedrich Voß, 1760, 2 vol.*

*Die geschwäzige Muscheln, eine moralische Erzählung aus dem Französischen des Herrn Diderot, Francfort et Leipzig, 1776, 2 tomes.*

*Die Nonne, aus dem Französischen, Zürich, Orell, Gessner & Fuessli, 1797.*

*Die Nonne, (traduction de Carl Friederich Cramer), Riga, Hartknoch, 1797.*

*Die Nonne, ein Nachlass von Diderot, Basel, Flick, 1797.*

Jean Paul DORAY-LONGRAIS, *Exemple singulier de la vengeance d'une femme, Paris, Desenne, 1793.*

*Jakob und sein Herr. Aus Diderots ungedrucktem Nachlasse*

(traduction de Wilhelm Christhelf Siegmund Mylius), Berlin, Johann Friedrich Unger, 1792, 2 vol.

Gotthold Ephraïm LESSING, *Hamburgische Dramaturgie*, Bremen, 1767-1768.

«Merkwürdiges Beispiel einer weiblichen Rache, aus einem Manuscript des verstorbenen Diderot gezogen», in *Rheinische Thalia*, Mannheim, 1785, p. 27-94 (*Schillers Werke Nationalausgabe*, Weimar, Hermann Böhlau Nachfolger, 1954).

*Rameaus Neffe, ein Dialog von Diderot, aus dem Manuskript übersetzt und mit Anmerkungen begleitet*, Leipzig, Göschen, 1805 (GOETHE, Johann Wolfgang von, *Sämtliche Werke nach Epochen seines Schaffens*, München, Carl Hanser, 1991).

«Versuch über die Mahlerey, mit Anmerkungen», in *Propyläen*, 1798-1800.

#### C) ÉDITIONS DES ŒUVRES DE DIDEROT

*Correspondance de Diderot*, éd. par Georges Roth, Paris, Minuit, 1955-1970, 16 vol.

Denis DIDEROT, *Lettre sur le commerce de la librairie*, Paris, Fontaine, 1984.

—, *Le Neveu de Rameau* (édition critique par Jean Fabre), Genève, Droz, 1977.

Herbert DIECKMANN, Jacques PROUST, et Jean VARLOOT, *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1981.

Ulla KÖLVING, Jeanne CARIAT (dir.), *Inventaire de la Correspondance littéraire de Grimm et Meister*, Oxford, Voltaire Foundation, 1984, 3 vol.

#### *Sur Diderot et sa réception*

##### A) SOURCES

*La Bigarure*, La Haye, Pierre Gosse Junior, 1749-1753. Éditeur: Charles De Fieux de Mouhy, Joseph Marie Durey de Morsan, Claude Crébillon.

Edmond Jean François BARBIER, *Journal Historique et anecdotique du règne de Louis XV* (publié d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque Royale par A. de La Villegille), Paris, Renouard, 1847-1856, 4 tomes.

Karl LACHMANN (ed.), *Gotthold Ephraim Lessing's Sämtliche Schriften*, Leipzig, Göschen'sche Verlagshandlung, 1853-1857,

12 vol.

[François-Marie Arouet VOLTAIRE], *Tombeau de la Sorbonne*, traduit du latin, s. l., 1752.

B) ÉTUDES

Paul BONNEFON, «Diderot prisonnier à Vincennes», *Revue d'histoire littéraire de la France*, VI, 1899, p. 200-224.

Anne-Marie CHOUILLET, «Dossier du *Fils naturel* et du *Père de famille*», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 208, 1982, p. 73-166.

Herbert DIECKMANN, «Diderot et son lecteur», in *Cinq leçons sur Diderot*, Genève/Paris, Droz/Minard, 1959, p. 17-39.

Dietgard GRIMMER, *Die Rezeption Denis Diderot (1713-1784) in Österreich zwischen 1750 und 1850*, Salzburg, Institut für Romanistik der Universität Salzburg, 1988.

Heinz HAMM, «Die französische Übersetzung und Kommentierung von Goethes Anmerkungen zu "Rameaus Neffe" von Diderot», *Weimarer Beiträge*, 7, 1983, p. 1309-1315.

Roland MORTIER, *Diderot en Allemagne, (1750-1850)*, Paris, 1954 (réédition avec une mise à jour par l'auteur, Genève, 1986).

Gunther OESTERLE, «Goethe und Diderot: Camouflage und Zynismus, "Rameaus Neffe" als deutsch-französischer Schlüsseltext», in Alexander von Bormann (dir.), *Volk – Nation – Europa: zur Romantisierung und «Entromanisierung» politischer Begriffe*, Würzburg, Königshausen & Neumann (Stiftung für Romantikforschung, vol. 4), 1998, p. 117-130.

Jacques PROUST, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Albin Michel, 1962 (3<sup>e</sup> édition 1995).

Ulrich RICKEN, «Die französische Rückübersetzung des *Neveu de Rameau* nach der deutschen Übertragung von Goethe», *Beiträge zur Romanischen Philologie*, 15/1, 1976, p. 99-116.

Anne SAADA, «Diderot revisité», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 123, juin 1998, p. 95-100.

—, *Inventer Diderot: les constructions d'un auteur dans l'Allemagne des Lumières*, Paris, CNRS Éditions, 2003.

—, «L'espace allemand observé à travers la réception de Diderot en Allemagne», *Histoire, Économie, Société*, 1, 2004, p. 81-95.

Jochen SCHLOBACH, «Diderot und Grimms *Correspondance littéraire*», in Herbert Dieckmann (dir.), *Diderot und die Aufklärung*, München, Kraus, 1980, p. 47-63.

Rudolf SCHLÖSSER, *Rameaus Neffe: Studien und Untersuchungen*

zur Einführung in Goethes Übersetzung des Diderotschen Dialogs, Berlin, Duncker (*Forschungen zur neueren Litteraturgeschichte*, vol. 15), 1900.

Arthur M. WILSON, *Diderot sa vie et son œuvre*, Paris, Laffont et Ramsay, 1985.

*Cadre historique et théorique*

Pierre BOURDIEU, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

Michel FOUCAULT, «Qu'est-ce qu'un auteur?», in *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, 4 tomes, 1954-1969.

François GENTON, *Des beautés plus hardies... Le théâtre allemand dans la France de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, Éditions Suger, 2003.

Martin GIERL, *Pietismus und Aufklärung. Theologische Polemik und die Kommunikationsreform der Wissenschaft am Ende des 17. Jahrhunderts*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997.

—, «De la croyance religieuse à la croyance scientifique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 123, juin 1998, p. 86-94.

Reinhart MEYER, «Von der Wanderbühne zum Hof- und Nationaltheater», in Rolf Grimminger (dir.), *Sozialgeschichte der deutschen Literatur vom 16. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, München/ Wien, Carl Hanser, 1980, vol. 3, p. 186-216.